



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ARTHABASKA
QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska tenue le mardi 11 novembre 2025 à 8 h, au centre administratif de la MRC d'Arthabaska, situé au 150, rue Notre-Dame Ouest, à Victoriaville.

Sont présents à cette séance :

Saint-Rosaire / M. Harold Poisson
Sainte-Clotilde-de-Horton / Mme Julie Ricard

Sont absents à cette séance :

*En raison des élections du 2 novembre dernier, les sièges suivants sont vacants :
préfet, préfet-suppléant et trois sièges de membres du Conseil.*

Est également présent à cette séance:

M. Frédérick Michaud, directeur général et greffier-trésorier

**1 - CONSTATATION DU DÉFAUT DE QUORUM ET REMISE DES DOSSIERS À LA
PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE**

Tous les membres présents reconnaissent que la présente séance est tenue conformément aux dispositions des règlements numéros 234, 292 et 307.

En l'absence de préfet et de préfet suppléant, le directeur général et greffier-trésorier de la MRC d'Arthabaska, M. Frédérick Michaud, agit comme président et secrétaire de l'assemblée.

Le directeur général et greffier-trésorier constate le défaut de quorum.

EN CONSÉQUENCE, il remet l'ensemble des points de l'ordre du jour à la prochaine séance régulière du Comité administratif.

Préfet

Directeur général et greffier-trésorier